

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 41 (2004)  
**Heft:** 1604

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

28 mai 2004  
Domaine Public n° 1604  
Depuis quarante et un ans,  
un regard différent sur l'actualité

## Une solidarité concrète

**L**'Etat social, qualifié parfois d'Etat-providence, est à la peine. La confiance de la population dans la pérennité de ses prestations s'émousse. Selon un sondage, déjà la moitié de la tranche d'âge 25-34 ans pense qu'elle ne touchera pas de rente AVS à l'issue de sa vie active. Les soubresauts de la Bourse ont sérieusement calmé l'euphorie des années 80-90 et la croyance en une multiplication facile de l'épargne qui assurerait à coup sûr une confortable retraite. L'évolution démographique - augmentation de l'espérance de vie et baisse de la natalité - comme les incertitudes régnant sur le marché du travail font craindre pour le financement à long terme des assurances sociales.

En écho à ces craintes qu'ils se plaisent par ailleurs à susciter, les partis bourgeois préconisent un régime de rigueur financière qui inclut tout aussi bien le gel - et parfois même une réduction - des prestations que l'élévation de l'âge de la retraite.

entre la société et l'Etat. Et il ne faudrait pas que des bricolages successifs, élaborés à la hâte au nom de la rigueur financière - qui doit payer et combien? - évacuent le débat sur l'enjeu de la politique sociale, à savoir le contenu que collectivement nous voulons donner à la solidarité.

En effet, les difficultés auxquelles est confrontée la sécurité sociale ne sont pas seulement financières. Les institutions sociales, nées dans un contexte historique daté, ont besoin d'être adaptées à la société d'aujourd'hui. Les structures familiales, le parcours de la vie active, l'organisation et les exigences du marché du travail ont profondément changé. Les nouvelles situations de précarité, les formes d'exclusion sociale sont mal prises en compte par les institutions classiques de l'Etat-providence. La coordination entre les différentes branches de la sécurité sociale est insuffisante, parfois même inexistante. Les incitations à prolonger la vie active, absentes.

## Numéro spécial Sécurité sociale

réalisé par Jean-Daniel Delley

*Une contribution au débat sur la protection sociale en Suisse*

Il n'est pas possible de faire l'impasse sur le financement à long terme de la sécurité sociale, d'autant moins que l'essoufflement de la croissance économique n'est peut-être pas un phénomène passager. Mais la question doit être abordée la tête froide, sur la base d'hypothèses plausibles, et non pas à coups de slogans qui traduisent plus une pathologie de l'orthodoxie financière qu'un réel souci de justice et de cohésion sociales. Car avant de représenter un pourcentage du produit intérieur ou un alourdissement de la quote-part de l'Etat, la sécurité sociale exprime «la mise en forme par la collectivité des rapports entre individus» (Rosanvallon),

Réduire le débat à la question de l'âge de la retraite ou au montant des cotisations à prélever, c'est faire l'impasse sur toutes ces questions. La sécurité sociale nous renvoie à la qualité du lien social, aux conditions de travail, à l'aménagement d'une durée de vie qui s'allonge, à l'articulation entre vie active, formation et loisirs.

Avec ce numéro spécial, *Domaine Public* veut contribuer au débat sur l'avenir de la sécurité sociale. Non pas en proposant des solutions toutes faites mais en rappelant le contexte historique, en présentant les données de base et en dessinant quelques pistes. JD